

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 décembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 octobre 2024, le député de Vanier-les-Rivières déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale.

Il est important de souligner l'engagement du gouvernement du Québec, qui, par l'intermédiaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a mis sur pied en 2019 un comité de travail dédié aux problématiques liées à l'épilepsie. Il a été mandaté pour examiner en profondeur l'ensemble des défis qui y sont associés.

La création de ce comité reflète une prise de conscience des enjeux complexes auxquels font face les Québécoises et Québécois vivant avec cette condition neurologique, qui affecte directement leur qualité de vie et celle de leurs proches. Cela inclut une analyse détaillée des besoins des patients, des obstacles rencontrés dans l'accès aux services de santé et de soutien, ainsi que l'impact de la condition sur leur bien-être général.

Entre 2019 et 2021, les membres du comité ont travaillé en collaboration avec divers acteurs. Cette collaboration a permis de recueillir des informations cruciales et d'approfondir la compréhension des différentes dimensions de cette condition. Cependant, bien que les travaux du comité aient été menés à terme en 2021, la pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur les capacités d'analyse et de mise en œuvre des recommandations initiales.

Malgré ce ralentissement, le MSSS tient à maintenir son engagement, conscient de l'importance d'apporter des solutions aux personnes concernées par l'épilepsie.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CD', written in a cursive style.

Christian Dubé